ADNP

Admissions directes non programmées

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

Édition : **12 janvier 2026** Mise à jour : **17 mai 2026** Version **4**

Informations générales

Type de dispositif : Appui à la coordination / Parcours

Parcours concernés

Gériatrie et maladies neurodégénératives

Mission

Contexte missions

Le dispositif permet la mise en relation avec une infirmière en charge de négocier une hospitalisation rapide en service hospitalier sans passage par les urgences, sur demande d'un médecin, surtout pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Il vise à réduire les passages inutiles aux urgences, améliorer la réactivité des soins et faciliter la coordination entre ville et hôpital.

Liste des missions

- Permettre une hospitalisation directe en service hospitalier sans passage par les urgences
- Faciliter la demande d'admission par un médecin de ville ou du SAMU
- Organiser la coordination entre le médecin adresseur et l'hôpital pour la disponibilité des lits
- Réduire les passages évitables aux urgences
- Assurer une hospitalisation rapide souvent sous 48 heures
- Prendre en charge des situations cliniques nécessitant une hospitalisation non urgente mais rapide
- Offrir un accès rapide en hospitalisation de soins de suite et de réadaptation (SSR) ou en médecine de court séjour
- Soutenir la réadaptation et le maintien à domicile difficile
- Mettre en place des procédures d'admission adaptées aux réalités du territoire
- Favoriser la coopération avec les structures de soins de proximité, notamment les structures d'accès aux soins (SAS) et CPTS
- Réduire la congestion des services d'urgences hospitalières
- Améliorer la sécurité des patients par une prise en charge adaptée et rapide

En synthèse

Le dispositif d'admissions directes non programmées offre une voie rapide d'hospitalisation pour les personnes âgées nécessitant des soins non urgents mais rapides. Il repose sur une coordination étroite entre médecins et établissements, favorisant un accès sans passer par les urgences.

Contraintes

Le dispositif doit être contacté par un professionnel de proximité de la personne concerné L'admission est souvent limitée à un délai maximal de 48 heures après décision

médicale. L'organisation nécessite une régulation pour la gestion des lits disponibles. Le dispositif dépend de la réactivité des médecins prescripteurs et des équipes hospitalières. L'offre spécifique pour la Somme peut nécessiter une coordination locale avec les établissements et réseaux de soins.

Conditions d'accès

Accord du médecin généraliste :
L'admission nécessite une prescription ou accord explicite d'un médecin, souvent celui de ville ou du SAMU.

Critère d'âge :
Le dispositif cible particulièrement les personnes âgées de 75 ans et plus, bien que des cas spécifiques puissent concerner d'autres profils selon l'état clinique.

Prescription médicale :
Une prescription médicale validant la nécessité d'une hospitalisation rapide hors urgences est requise.

Besoins couverts

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Information / Orientation vers aides / soins

Consultations et soins

- Consultation / Évaluation médicale
- Évaluation gériatrique

Modalités

Modalités d'intervention

En structure sanitaire

Modalités de saisine

Admission en urgence

Saisine par le médecin traitant

Territoire d'intervention

Territoire : Départemental

Délai moyen d'intervention : Immédiat

Financement

Reste à charge usager : Non

Aides au financement

CPAM

Annuaires liés

- https://annuaire.appuisantesomme.fr/index.php?tg=addon%2Fmaiage_directory%2Fmain&idx=user.displayTypeList

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **17 mai 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche. Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS

Oriane Connect

Oriane Connect est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

contact@alemiane.fr

alemiane.fr

DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme est porté par APPUI SANTE SOMME, une association départementale dédiée à la coordination des parcours de santé complexes. Le DAC intervient en appui des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux afin de faciliter l'accompagnement des personnes confrontées à des situations complexes, quel que soit leur âge, leur pathologie ou leur handicap.

Localisation

Le siège de l'association est situé à Amiens, avec des antennes territoriales à Abbeville et Montdidier afin d'assurer une couverture de l'ensemble du département de la Somme.

- Amiens : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville

Missions

Le DAC a pour mission de soutenir les professionnels confrontés à des parcours de santé complexes. Il assure l'évaluation des situations, l'orientation vers les ressources adaptées, la coordination des intervenants et l'accompagnement des parcours de soins. Le dispositif favorise le maintien à domicile, la continuité des prises en charge et la coopération entre les secteurs sanitaire, social et médico-social.

Public concerné

Le DAC s'adresse principalement aux professionnels de santé, travailleurs sociaux et structures médico-sociales accompagnant des personnes en situation complexe : polypathologies, perte d'autonomie, handicap, isolement social ou difficultés d'accès aux soins. Les bénéficiaires finaux sont les personnes accompagnées et leurs aidants sur l'ensemble du territoire de la Somme.

Équipe

L'équipe du DAC est pluridisciplinaire et réunit des professionnels issus des secteurs sanitaire, social et médico-social : infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs de parcours, psychologues, médecins et personnels administratifs. Elle intervient en appui des acteurs de terrain sans se substituer à eux.

Contact

- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr
- Site internet : Appui Santé Somme

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Version 4 · 17 mai 2026

Plateforme **Oriane Connect** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : https://www.oriane-connect.fr/espace-documentaire/dac-somme/admissions-directes-non-programmees